

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 515

Artikel: Le droit de vote aux femmes bulgares

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Aimez la vie: malgré ses heures noires, elle en vaut la peine.
Jeanne VUILLIOMENET.
(...une phrase d'un de ses tout derniers articles...)

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de chèques postaux L. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 6.-
ÉTRANGER : 8.-
Le numéro..... 0.25

ANNONCES
11 cent. le mm.
Largeur de la colonne: 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

IN MEMORIAM

Jeanne Vuilliomenet-Challandes
20 janvier 1870 - 15 janvier 1938



...Il y a peu de jours encore, j'étais assise d'elle, dans cet atelier de son appartement chaud-fonnié, qui a été le cadre de ces deux existences si étroitement mêlées de travail intellectuel et artistique que furent la sienne et celle de son mari. Les cyclamens reçus à Noël fleurissaient sur le bahut de marbre ancien; le paysage jurassien, tout embaumé de neige fraîche, s'encadrait dans la fenêtre dominant le haut escalier que, si souvent elle et moi, nous avions gravi de compagnie, arrivant de la gare ou rentrant d'une séance. Nous parlions de mille choses: peu de sa santé, car si profondément atteinte qu'elle fût par la maladie, elle ne s'appesantissait pas sur ses progrès, mais posait des questions sur les sujets d'ordre social, féministe, littéraire, politique, ou même plus amicalement familial et personnel qui ont toujours fait le fond de nos causeries. Si bien qu'en fermant les yeux, je pouvais encore croire que rien n'était changé, et que nous continuerions longtemps encore à discuter des projets pour le *Mouvement*, ou à nous raconter l'une à l'autre ces menus faits de nos vies quotidiennes, dont le récit tissait la trame de toutes les véritables intimités...

Et ce soir, je sais que c'est fini pour toujours de cette chaude et enveloppante affection. Je sais qu'elle est là-bas, immobile et céruleenne, comme tous ceux sur lesquels a passé le grand souffle de l'éternel mystère. Je sais que, lorsque ces lignes paraîtront, il ne restera d'elle près de nous qu'un petit amas de cendres, pas plus que ce qui s'envole de votre cheminée au bout d'une frileuse après-midi de fin d'été. Et moi, je suis seule, devant la page vide, au haut de laquelle j'ai écrit, comme une chose déjà morte et froide, sous l'indication pour l'imprimeur d'un large bandeau de deuil, ce nom, qui a été si longtemps celui d'une vivante, d'une vivante active, rayonnante, généreuse. Ce nom, qui a si souvent figuré en signature d'un article, sur un programme de conférence, sur une adresse de lettre, je viens de l'écrire, comme j'en ai déjà écrit, comme j'en écrirai encore tant d'autres à cette même place, de celles et de ceux que je coudoye journellement, avec lesquels à chaque instant de la vie quotidienne, je collabore, discute ou polémise, la tâche qui m'est échue voulant que je sois obligée de réaliser froidement de la sorte ce lent et inexorable glissement vers la séparation et la fin de tous ceux que nous aimons.

Je crois que, de tous les collaborateurs de

notre journal et de toutes et tous nos féministes, journalistes, conférenciers et conférencières, il en est peu dont l'annonce mortuaire suscitera plus de regrets et de chagrin, et cela dans tous les milieux, que celle de Jeanne Vuilliomenet.

Car sa personnalité était une de celle qui attirait et subjuguait dès la première rencontre. Personnalité très forte, point de tout banale, séduisante par son humour, sa spontanéité, sa vivacité d'esprit, sa chaleur de cœur, son indépendance de jugement, sa curiosité toujours en éveil pour toutes les idées nouvelles, toutes les manifestations de l'esprit. « Je suis bon public », disait-elle d'elle-même en riant, et de ce fait elle possédait le privilège de jouir de tout, d'admirer tout; que vous l'accompagniez au théâtre, que vous lui montriez un paysage, cherchiez avec elle une plante ou une fleur, lui fassiez voir un tableau, visiter une institution, ou rencontriez une personne jusqu'alors inconnue, il y avait toujours pour elle, dans tous ces contacts nouveaux, un élément intéressant à dégager. Et d'autre part, cette largeur de compréhension s'inspirait d'une culture très étendue, très personnelle, très raffinée: peu de femmes en ont autant qu'elle dans tous les domaines de la pensée contemporaine, et disposent par conséquent d'autant de points de comparaison, et peu, je crois, éprouvent au même degré qu'elle le sentiment du beau et savent le définir et l'exprimer. Rien en cela d'étonnant d'ailleurs, vu son étroite intimité de pensées avec l'artiste délicat, le peintre sur émail au goût si sûr qu'est son mari, et vu aussi les traditions de culture de sa famille, de ses études artistiques avant son mariage.

Chose curieuse, tous les dons — compréhension étendue, assimilation rapide, expression nette et souvent savoureuse, choix du détail qui fait image, contact intuitif avec son lecteur — qui devaient la prédisposer à une carrière littéraire, elle ne les employa que sur le tard, et c'est une des fiertés de notre *Mouvement* de lui avoir en quelque

sorte révélé à elle-même ses possibilités d'écrivain. Car nos premières relations se créèrent essentiellement sur la base sociale et féministe: lorsque en 1907 ou en 1908, je la rencontrai pour la première fois dans ces assises féminines suisses que j'abordais avec la timidité d'une jeune novice, elle y représentait uniquement des groupements d'ordre social et surtout antialcoolique de la *Chaux-de-Fonds*. Mais elle était déjà, et cela sous l'influence de cette pionnière de notre mouvement dans les montagnes neuchâtelaises que fut M^{me} James Courvoisier, une suffragiste convaincue et militante, l'une des fondatrices sans erreur du groupe suffragiste de La *Chaux-de-Fonds*, qu'elle présida ensuite durant bien des années, et lorsqu'en 1914 celle qui signe ces lignes chargea résolument sur ses épaules la présidence de l'Association suisse pour le Suffrage, Jeanne Vuilliomenet entra en même temps qu'elle au Comité Central, où elle remplit les fonctions de secrétaire quatre ans durant. Plus tard, en 1926, après nous avoir représentées comme déléguée suisse aux Congrès suffragistes internationaux de Genève, de Rome et de Paris, après avoir prononcé un nombre incalculable de ses entraînantes conférences de propagande en Suisse romande, après avoir contribué de toute son ardeur à fonder plusieurs groupes et sous-groupes locaux, elle revint à nouveau au Comité central, pour une nouvelle période de six ans. Ce qui ne l'empêcha pas de présider le Comité suffragiste cantonal neuchâtelais, de mener campagne lors de la votation populaire de 1919, de siéger comme prud'homme au tribunal des prud'hommes et d'inspirer toute l'activité féministe et sociale à La *Chaux-de-Fonds*, de s'intéresser activement à tous les problèmes d'intérêt féminin que les événements de ce dernier quart de siècle ont posé devant nous, femmes, et de travailler à leur chercher une solution; et cela dans un esprit large progressiste, dégagé de tout préjugé, sympathique aux réformes réclamées par le monde du travail, dont elle connaissait de très près les difficultés d'existence. Il n'est pas cer-

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés anciens et nouveaux qu'ils peuvent verser sans aucun frais supplémentaire le montant de leur abonnement pour 1938 à notre compte de chèques postaux N° 1. 943.

Nous rappelons également que, par décision du Comité de notre journal, le prix de cet abonnement est maintenant de 6 fr. et nous serions reconnaissantes à ceux de nos abonnés, qui, par habitude, ont encore payé l'ancien prix, de bien vouloir par un versement d'1 fr., également à notre compte de chèques postaux, faire la différence, ce qui est peu de choses pour chacun d'eux, mais qui, multipliée par le chiffre total de nos abonnés, finit par constituer une somme importante pour nous.

L'ADMINISTRATION.

Le droit de vote aux femmes bulgares

Nos lecteurs n'ont pas oublié qu'il y a une année environ, le droit de vote municipal avait été reconnu en Bulgarie aux femmes mères d'enfants légitimes. Pour étroite et bizarre qu'elle parût, cette mesure n'était qu'une première étape, puisque la loi qui vient d'être adoptée pour régler le fonctionnement des prochaines élections législatives stipule qu'auront le droit de vote parlementaire

tous les sujets bulgares ayant atteint leur vingt-cinquième année, les femmes comme les hommes, à la condition toutefois pour ces dernières d'être mariées, veuves ou divorcées.

Décidément, c'est aux célibataires que l'on en veut là-bas, et ce fait de sous-estimer la

valeur des femmes qui ne fournissent pas leur pays d'enfants est assez significatif d'une certaine politique... Toutefois, l'on peut espérer que là aussi, il ne s'agit que d'une étape, et que bientôt toutes les femmes bulgares seront en possession d'un droit analogue à celui des hommes — ceci d'autant plus que le Ministère de l'Intérieur a déclaré, en présentant cette loi, que les expériences favorables faites avec le suffrage municipal avaient prouvé la valeur de la collaboration féminine à la vie publique. L'éligibilité également est aussi à conquérir, aussi bien pour les conseils municipaux que pour le Parlement.

Toutes nos félicitations vont aux féministes bulgares et à leur infatigable chef, M^{me} Iwanowa, que les féministes suisses ont rencontrée à Genève et à Zurich, pour la campagne de propagande menée par elles, et qui a été couronnée par tant de succès.

Errants à la surface de la terre...

Il vient de paraître, dans la série historique des *Schweizer-Realbogen*, une brochure de vingt-quatre grandes pages, que ne devraient pas manquer de lire tous ceux qui savent assez d'allemand pour la comprendre. C'est, écrit avec son intelligence et son cœur par M^{lle} G. Gerhard, la féministe badoise connue de la plupart de nos lectrices, le lamentable destin des fugitifs de tous pays, qui n'ont plus qu'à poser leur tête, des tristes sans-patrie qu'on renvoie d'une frontière à une autre et que, le plus souvent, on refuse partout d'héberger, provisoirement ou définitivement.

M^{lle} Gerhard les passes en revue. Russes chassés par le bolchevisme, et la légion des Arméniens et les victimes des luttes gréco-turques

¹ Georgine GERHARD: *Flüchtlingsschicksale, Heimatos von Land zu Land*, Verlag Paul Haupt, Berne, Falkenplatz 14. Prix 50 centimes.

d'après-guerre, et combien d'autres avant l'exode des Juifs et des non-Aryens d'Allemagne? Comment diriger cette véritable migration des peuples en notre XX^{ème} siècle, et qui donc eût pu croire à une tragédie pareille au temps où chaque pays était ouvert tout grand à chacun?

Il fallait éviter. N'était-ce pas à la Société des Nations qu'incombait ce devoir humanitaire? Celle-ci pensa d'abord que des organisations privées pourraient s'en charger, mais on sait qu'en 1921 elle se décida pourtant à accepter la lourde tâche. Et voici apparaître la belle figure de Nansen.

Ce que cet homme extraordinaire a accompli, l'énergie, la persévérance, l'ingéniosité qu'il a mise au service des malheureux réfugiés — tout cela, on le revit en lisant ces émouvantes pages d'histoire contemporaine. Puis, c'est l'œuvre de son successeur, un autre Norvégien, Michael Hansson, un autre homme d'un grand cœur, dont sont citées ces paroles: « Je prétends qu'aucun homme d'Etat européen n'a le droit de dormir en paix tant que le dernier Arménien n'aura pas trouvé une demeure ». Et c'est le dévouement admirable de la Danoise Karen Jeppé en Syrie où s'étaient réfugiés 90.000 hommes, femmes et enfants de cette race poursuivie, martyrisée. Elle achète un terrain près d'Alep, y fait construire des maisons, accueille quarante veuves et leurs enfants. Elle organise des cuisines, elle distribue des vêtements expédiés de divers pays; enfin, elle redonne du courage aux femmes abattues en leur rendant l'amour au travail, et broderies et dentelles s'en vont par le monde pour être vendues.

Plus près de nous, voici les fugitifs allemands. Bientôt, il y en eut 30.000 en France. Malgré la bonne volonté, malgré les comités qui s'efforcent de leur venir en aide, ils sont trop — et c'est la misère, et c'est la longue attente devant les bureaux pour essayer d'avoir un logis, la nourriture, les vêtements indispensables... Pourtant, au début, quelques-uns réussissent à obtenir du travail. Mais à la fin de 1934, avec la crise, défense aux étrangers de prendre leur gagne-pain aux Français et

ce furent de nouvelles difficultés sans nombre.

D'autres réfugiés allemands s'étaient dirigés vers la Tchécoslovaquie, la Hollande, l'Angleterre. La Société des Nations, qui avait aidé aux fugitifs de l'Orient, ne pouvait abandonner ces plus proches et nouvelles victimes. Nous ne réitérons pas ici les efforts des commissaires supérieurs qu'elle nomma successivement pour s'occuper des malheureux. L'exode vers la Palestine est trop connu, mais sait-on les complications résultant du fait que ces Allemands non-Aryens étaient pour la plupart des ouvriers, des commerçants, des médecins, des juristes? Comment les occuper? Pour ceux au-dessous de trente-cinq ans, il n'y avait qu'une chose à faire: apprendre la culture des champs, l'élevage du bétail, l'aviculture, la menuiserie. Dans des fermes danoises, en Hollande, et même en Suisse, on prépare ces émigrants à leur activité future en Palestine, où ils trouveront le même genre de débouchés.

La Suisse, trop petite pour hospitaliser beaucoup de ces étrangers, ne saurait être pour eux qu'un asile provisoire, mais que de difficultés encore pour obtenir un permis de séjour! Et même s'ils l'ont obtenu, comment vivre? Ils n'ont pu emporter de leur pays que peu de chose, presque rien. Travailler leur est défendu. « Si dans leur misère », dit Michael Hansson, « il leur arrive de prendre tout de même du travail, voire de voler, on les expulse ou on les emprisonne. Et pourtant, leur crime n'est autre que celui-ci: ils existent et voudraient bien continuer d'exister ».

Un bel exemple d'Angleterre nous est montré: de nombreux professeurs d'universités anglaises sacrifient une partie de leur traitement afin de soutenir leurs collègues réfugiés. On n'ignore pas, d'ailleurs, qu'il existe en Suisse aussi une œuvre de secours pour les intellectuels allemands. Mais malgré tout ce que tentent les organisations et les individus, combien douloureux cependant le sort de ces fugitifs!

Après un tableau rétrospectif de la Suisse, pays de refuge à diverses reprises et en divers temps